PLAN LOCAL D'URBANISME



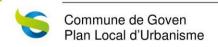






Révision générale du PLU approuvée le 10 octobre 2022

4 allée Marie Berhaut Cap Nord B / 35 000 Rennes 02 23 46 13 40



La commune a défini deux périmètres de Zones d'Aménagement Différé lors du Conseil Municipal du 12 septembre 2022 :

- La ZAD du bourg de Goven
- La ZAD de la ZA de la Corbière

Pour entrer en vigueur, ces ZAD doivent faire l'objet d'un arrêté préfectoral.

Dans l'attente, le projet de périmètres des ZAD figure ci-après à titre d'information.

